

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 26

Artikel: Société vaudoise des sciences naturelles
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sous la protection des lois et au milieu de l'estime universelle.

E.



Société vaudoise des sciences naturelles.

Comme nous l'avons dit samedi dernier, la réunion annuelle, à Bex, a vu se produire un assez grand nombre de travaux que nous allons résumer.

Disons tout d'abord que l'assemblée a désigné, comme membres honoraires de la Société, MM. le général Dufour à Genève et Mahmoud-Effendi, directeur de l'Observatoire du Caire.

La pisciculture est introduite par M. le prof. *Aug. Chavannes* qui expose les résultats obtenus dans l'acclimatation du saumon dans le lac Léman. Il y a douze ans environ que la Société de pisciculture de Roche a mis à l'eau ses premiers saumons; elle a continué pendant quelques années, de telle sorte que les derniers ont été lâchés il y a six ans. Une question de fait, intéressante à résoudre, était de savoir si ces poissons resteraient dans le lac, car les savants sont divisés sur ce point: les uns veulent que le saumon cherche continuellement à retourner à la mer, tandis que d'autres admettent l'acclimatation. Or, il y a trois ans, un saumon de 14½ livre a été pris dans le lac; il y a quelques semaines, un saumon de 400 grammes a été pris dans le voisinage de Pully, et, le 7 juin, un autre saumon de 3/4 de livre a été pêché près de Villeneuve. Ces deux derniers ne peuvent être que des reproductions des premiers saumons lâchés dans le lac. Ils sont donc acclimatés.

Des expériences intéressantes se poursuivent à La Vallée sur l'acclimatation du saumon. L'Etat de Vaud a construit un barrage dans l'Orbe, au-dessus du lac; une société locale a établi au même endroit un établissement de pisciculture qui a reçu récemment 50,000 œufs de saumon d'un établissement français. C'est dans deux ou trois ans que l'on pourra apprécier les résultats de ces essais.

Une pierre trouvée près des Chalets à Roé, à la limite des districts de Nyon et de La Vallée, à une hauteur de 1400 mètres au-dessus de la mer, fournit matière à un petit conflit scientifique. Présentée comme pouvant être un aérolithe, elle est finalement reconnue pour être une scorie provenant d'un four à chaux, ce qui est d'autant plus admissible que la chaux employée à la construction des chalets de montagne est ordinairement fabriquée sur place.

Il peut être intéressant, à cette occasion, de rappeler qu'en 1730 il existait des hauts-fourneaux au Brassus.

M. L. Dufour communique le résultat de recherches qu'il poursuit depuis plusieurs années dans le but de déterminer un élément météorologique important, au point de vue agricole surtout, savoir la différence qui existe, à un moment quelconque de l'année, entre la quantité d'eau tombée depuis le commencement de l'année et celle enlevée par l'évaporation.

Cette différence donne la mesure très précise de la plus ou moins grande sécheresse qui règne à un moment donné dans une contrée. L'appareil dont se sert M. Dufour fournit directement l'excès de l'évaporation sur la chute d'eau ou l'inverse. Les résultats des observations faites dès le 1^{er} décembre 1864 à ce jour sont consignés dans des tableaux graphiques qui manifestent aux yeux l'état siccimétrique de Lausanne d'une manière frappante. L'année 1868 présente ce résultat, probablement exceptionnel, d'un excès d'évaporation de 49^{mm}, pour l'année entière. Cet excès, qui était bien plus considérable au milieu de septembre, a été réduit au chiffre qui précède par les trop célèbres pluies qui ont amené les inondations de l'automne dernier.

Les observations siccimétriques faites dans des localités différentes ne sont pas absolument comparables entre elles; les circonstances locales, telles que courants d'air, exposition au soleil, peuvent modifier les valeurs absolues des nombres observés. Mais les observations faites sur un même point sont comparables avec elles-mêmes, et à ce titre peuvent fournir des renseignements précieux sur le climat.

M. Dufour a cherché à déduire de ses observations la va-

leur absolue de l'évaporation à différents moments de l'année. Il a trouvé que l'évaporation, presque rigoureusement nulle en hiver, pouvait atteindre en été 7 à 8 millimètres par jour. Ces chiffres s'accordent bien avec ceux trouvés par le lieutenant Maury, de la marine américaine, savoir 18 à 22 millimètres, dans la mer Rouge et le golfe du Bengale. Ils sont au contraire en désaccord parfait avec ceux trouvés par M. l'ingénieur Lauterburg, de Berne, sur l'évaporation du lac de Zurich, qu'il évalue à 25 ou 30 millimètres par jour. Il est bon d'ajouter que ces derniers chiffres ne sont pas le résultat d'observations directes: dans tous les cas, ils doivent être considérablement réduits. M. *Fraisse* indique que la plus grande évaporation observée au midi de la France s'élève à 10 millimètres par jour, ce qui confirme le résultat obtenu par M. Dufour.

M. le colonel *Burnier* indique une transformation qu'il apporte à la formule du nivellement trigonométrique dans le but de rendre l'emploi de cette formule plus simple et partant plus pratique. Il indique également comment la carte fédérale peut servir utilement à constater l'identité de telle ou telle sommité faisant partie du panorama qui se déploie devant un point de vue donné, en partant d'une sommité connue. M. Ch. *Dufour* ajoute que pour les bords du lac Léman, l'Oldenhorn est la sommité qui se prête le mieux à cette recherche, comme point de départ.

M. le prof. *Schnetzler*, de Vevey, fait ensuite part d'observations très curieuses qu'il a faites sur la circulation dans les végétaux. Il indique, comme se prêtant merveilleusement à ces recherches, à cause de sa grande transparence, une plante récemment importée d'Angleterre sur le continent, l'*Anacharsis alsinastrum*.

M. le pasteur *Sylvius Chavannes* s'est occupé des fossiles qui se trouvent dans le Flysch des Ormonts; il a découvert de nombreuses Nummulites au sommet du Meilleret, ce qui donne aux géologues un renseignement de plus pour la détermination de l'âge du Flysch.

M. le pasteur *Vionnet* présente une fort belle collection de vues photographiques des blocs erratiques importants qui sont aujourd'hui exploités sur divers points du canton, et qui vont par conséquent disparaître.

M. le docteur *Forel* continue ses recherches sur la faune profonde du lac Léman. Il a trouvé dans trois pouces cubes de vase jusqu'à 70 espèces différentes d'animaux. Il présente à l'assemblée une sorte de coupe, en terre cuite, fabriquée avec du limon retiré du fond du lac. Par sa grande sonorité et sa porosité, ce vase rappelle le genre de poterie auquel appartiennent les *alcarazas* espagnols, qui, par parenthèse, devraient être employés chez nous d'une manière générale pour obtenir de l'eau fraîche en été.

Nous avons entretenu nos lecteurs, l'année dernière, des efforts que font la Société vaudoise des sciences naturelles et l'Etat de Vaud pour conserver dans notre canton le plus grand nombre des blocs erratiques qui s'y trouvent, et pour établir une carte de ces blocs. M. l'ingénieur *Lochmann* présente sur le travail de la commission qui s'occupe spécialement de cette affaire, un rapport que le temps ne lui permet pas de développer.

M. le docteur *Nicati*, d'Aubonne, présente un tableau de l'époque des vendanges à Aubonne depuis 1551 à nos jours. Ce travail, dû à M. *Simon*, municipal, vient augmenter très heureusement les renseignements que M. L. Dufour a déjà recueillis sur le climat de notre pays.

La série des communications scientifiques se termine par un très intéressant exposé fait par M. le Dr *du Plessis*, d'Orbe, des travaux auxquels il s'est livré pendant un séjour de quelques mois à Villefranche, près de Nice. Il a particulièrement étudié les moyens de conserver vivants les animaux placés dans un aquarium d'eau de mer. La principale condition à remplir consiste à fournir constamment à l'eau une certaine provision d'air. Les grands aquariums obtiennent ce résultat en injectant, sous forme de courant continu, un mélange d'eau et d'air; mais ce travail, qui ne peut être produit que par des machines fonctionnant d'une manière permanente, n'est pas à la portée du simple amateur qui veut se créer, sans trop de frais, un modeste champ d'observations. Après divers

essais, M. du Plessis a trouvé que les algues vertes, placées dans l'aquarium, développent une quantité d'oxygène suffisante pour entretenir la vie des animaux, même des plus délicats.

S. C.

Pierre Viret.

VI.

Lorsque les Bernois eurent changé notre culte, il leur restait à l'asseoir solidement au sein de nos populations. Mais la manière dont ils s'y prirent ne contribua guère à ce résultat. L'Eglise fut dépouillée de ses biens, les pasteurs chétivement entretenus. Des hommes, tels que Viret, recevaient à peine de quoi vivre. Le clergé était sans force et sans soutien. La plupart de ses membres étaient des étrangers et le reste d'anciens prêtres et moines qui, suivant l'expression de Viret, n'étaient pas tous déprétrés et démoinés. Il s'en fallait de beaucoup que la Réforme eût véritablement pénétré dans les cœurs. Les pasteurs sincères et dévoués à la cause de l'Evangile s'émurent de cet état de choses. Viret entr'autres, qui était l'âme de la paroisse de Lausanne, lutta par tous les moyens en son pouvoir contre le relâchement général et les obstacles opposés par Berne à l'organisation de l'Eglise par le clergé. LL. EE., craignant que les pasteurs prissent une trop grande influence parmi le peuple, les entravaient dans leur œuvre au lieu de les seconder. Le gouvernement n'avait pas l'habitude de diviser le pouvoir; il le voulait tout entier dans ses mains.

Cependant Viret, âme persévérente et ferme, travaillait sans relâche au but qu'il se proposait, celui d'introduire dans l'Eglise vaudoise, à l'exemple de Calvin, la discipline à laquelle étaient soumis les réformés genevois. Viret considérait cette discipline comme étant de droit évangélique et destinée à régénérer sa patrie.

Ce qu'il importait au gouvernement était tout d'abord l'abolition de l'ancien culte; quant à la discipline ecclésiastique, il voulait s'en servir lui-même quand cela lui convenait, mais ne point en laisser l'application aux pasteurs; de là de continuels tiraillements entre Viret et le pouvoir. La lutte devint si vive, Viret se montra si persistant dans ses projets qu'il fut destitué et forcé de se retirer à Genève où plusieurs de ses collègues et plus de 600 personnes le suivirent dans un très court espace de temps. Viret avait consacré fidèlement 22 années au service de l'Eglise de Lausanne et du Pays de Vaud.

La classe, qui avait été chargée de remplacer Viret et ses collègues, s'y étant refusée comme à une injustice, ses membres furent d'abord mis en prison pendant deux jours, et ceux qui ne voulurent pas se soumettre furent exilés.

L'Académie de Lausanne reçut ainsi, peu de temps après sa naissance, un terrible échec. C'était sur la proposition de Viret que cette institution avait été fondée en 1537 par les Bernois, et ce fut lui qui l'organisa. Il y enseigna jusqu'en 1558.

Théodore de Bèze et Gessner y professèrent aussi quelque temps.

L'Académie d'alors n'était guère qu'un séminaire. C'est dans le chœur de la cathédrale que Viret donnait l'enseignement théologique.

En 1540 on institua un grand collège à la direction duquel Viret eut aussi une grande part.

Viret fut reçut à Genève avec grande joie; la bourgeoisie lui fut conférée comme à Calvin et il obtint en outre une pension de la république.

Viret passa deux années à Genève. Mais sa santé, qui s'affaiblissait de plus en plus, réclamait un climat plus doux. Cependant il tournait sans cesse ses regards vers son pays qu'il cherissait et pensait que l'air natal lui ferait du bien. Il chargea Farel de sonder ses amis de Berne sur son retour, mais on ne lui laissa aucun espoir. Alors, partant pour le midi de la France, il se rendit à Nîmes où il fut reçu à bras ouverts et où ses prédications eurent un grand succès. Depuis longtemps, du reste, plusieurs églises du midi de la France demandaient à Genève de leur envoyer des prédicateurs. De Nîmes, Viret se rendit à Montpellier où il fut également très bien reçu. Après quelque temps, il fut rappelé à Genève par Calvin, son temps de congé étant achevé.

En retournant chez lui, Viret donna un bien bel exemple de charité chrétienne. Le Dauphiné était alors ravagé par le baron huguenot des Adrets. Le réformateur, arrivant à Valence, apprend qu'un jésuite, Edmond Auger, est condamné à mort et va être conduit au supplice. Aussitôt il conçoit le projet de le sauver. Les supplications n'ayant aucun succès auprès du cruel baron, Viret détache lui-même la corde, saisit le condamné dans ses bras et déclare que si Auger est pendu il partagera son sort. Le peuple rassemblé sur les lieux s'émut, prit parti pour Viret qui fut emmené en triomphe avec le jésuite. Auger, une fois en liberté, s'engagea à embrasser le protestantisme; mais il oublia bientôt cette promesse.

Au bout d'un an, Viret, vu l'état de sa santé, quitta de nouveau Genève. L'Eglise de Lyon arrêta le réformateur au passage et le supplia de lui prêter son concours. De Lyon, d'où les intrigues des jésuites le chassèrent, Viret se rendit à Orange, ville gouvernée par un prince évangélique, Guillaume de Nassau. Après deux ans de séjour dans cette localité, il fut appelé en Béarn par la mère d'Henri IV, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et fut installé comme professeur de théologie à l'académie d'Orthez.

En 1569, des troupes catholiques envoyées par Charles IX se jetèrent sur le Béarn, et le repos du réformateur en fut violemment troublé. Ses infirmités s'aggravèrent et le forcèrent à abandonner une carrière remplie de fatigues et entièrement consacrée à la cause de l'Evangile.

Au printemps de 1571, le dernier du glorieux triumvirat de la Réforme, Pierre Viret, s'éteignit à Orthez, à l'âge de 60 ans. Sa dépouille fut déposée dans le caveau des princes de Béarn. — Ce caveau